

Air Canada

Hier, le gouvernement a bradé le pays sous nos yeux, par le biais de l'accord de libre-échange que le premier ministre a conclu avec son bon ami, Ronald Reagan. Je constate avec intérêt que le dernier grand ami du premier ministre, M. Edwin Meese, a démissionné à la suite d'un autre scandale . . .

[Français]

M. Grisé: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente suppléante (Mme Champagne): L'honorable secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

M. Grisé: Madame la Présidente, je pense que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) s'éloigne passablement de la motion que nous discutons actuellement, et qui concerne la privatisation d'Air Canada.

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): De par les dangers de l'américanisation d'Air Canada dû au fait que le projet de loi du gouvernement permet que 25 p. 100 des actions de la compagnie Air Canada pourront être entre les mains des Américains, notre amendement à la motion numéro 2 limite jusqu'à 5 p. 100 la proportion maximum des actions d'Air Canada qui seront détenus entre les mains d'étrangers et de non Canadiens.

Madame la Présidente, je la propose spécifiquement, puisque ce gouvernement donne plus de confiance au Président Reagan et à tous les républicains de Washington, il met plus de confiance en ces gens qu'il ne donne aux Canadiens et aux Canadiennes.

Nous, les néo-démocrates, croyons qu'Air Canada doit demeurer entre les mains des Canadiens. C'est une bonne compagnie qui a donné un excellent service à notre pays pendant une période de cinquante ans. Nous n'avons aucun besoin, à notre avis, de procéder à la privatisation, surtout une privatisation tellement inefficace en termes . . . ce n'est pas un chat, ce n'est pas une souris . . . dû au fait que seulement 45 p. 100 des actions seront dans le secteur privé, mais que tout le contrôle sera dans le secteur privé.

Quelle est la valeur d'avoir 55 p. 100 entre les mains du gouvernement si le gouvernement n'a pas le pouvoir de direction d'Air Canada qui, normalement, est donné à un actionnaire propriétaire de 55 p. 100 des actions d'une compagnie.

[Traduction]

Voilà quelques-unes des préoccupations que nous souhaitons dissiper par le biais de cet amendement. Nous voulons prendre le gouvernement au mot et nous assurer que, si ce dernier ne vend pas plus de 45 p. 100 de ses actions, nous disposerons d'une garantie législative permettant aux Canadiens de continuer à détenir la majorité des actions. Nous serions disposés à utiliser ce contrôle majoritaire, quand nous formerons le gouvernement, ce qui devrait avoir lieu à la suite des prochaines élections, je l'espère.

Des voix: Oh, oh!

M. Cassidy: J'invite mes amis et collègues conservateurs d'autrefois à bien regarder leur voisin de banquette, car l'un

des deux ne sera plus à la Chambre des communes après les prochaines élections.

Une voix: C'est vous qui n'y serez plus.

M. Cassidy: Je serai encore là, madame la Présidente. Je verrai à ce que la circonscription d'Ottawa-Centre demeure un siège néo-démocrate, et j'y resterai. Le parti libéral est tellement impatient qu'il m'oppose deux candidats alors qu'un seul peut se présenter aux élections. Il ne sait même pas comment fonctionne notre bon vieux système politique.

Je tiens aussi à signaler que la privatisation partielle qui est prévue . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député de London—Middlesex (M. Clifford) a la parole pour un rappel au Règlement.

M. Clifford: Il est très clair que la privatisation d'Air Canada est une mesure très sage de la part du gouvernement. C'est quelque chose que les Canadiens veulent et, surtout, que les employés de la société veulent. Je prierais le député de s'en tenir à cela.

M. Cassidy: Personne à la Chambre, madame la Présidente, ne pourrait considérer l'intervention du député comme un rappel au Règlement, pas même moi.

A part les pilotes, les syndicats représentant les employés d'Air Canada n'appuient pas la privatisation. En fait, ils s'y opposent. Le seul groupe à être en faveur de la privatisation, ce sont les travailleurs dont le revenu moyen est deux ou trois fois plus élevé que celui de tout autre groupe de travailleurs de la société. Ils ont droit à leur opinion. Je crois qu'ils devraient voir ce que la vente et la déréglementation des transporteurs aériens ont fait aux États-Unis. On croyait, dans le secteur du transport aérien, que cela pourrait être avantageux pour les employés. En réalité, il y a eu une baisse considérable des salaires et une détérioration des conditions de travail. De nombreux travailleurs ont été mis à pied. Certaines sociétés qui existaient depuis 40 ou 50 ans ont été fusionnées et ont maintenant disparu.

M. Clifford: Parlez-vous d'Air Canada?

M. Cassidy: Je parle des transporteurs canadiens qui ont subi le processus de déréglementation aux États-Unis.

M. Clifford: Parlons d'Air Canada.

M. Cassidy: Ce qui s'est produit aux États-Unis risque de se produire à Air Canada. Les deux sociétés britanniques qui ont fusionné ont comprimé leur effectif de plus de moitié. Je ne crois pas que les employés d'Air Canada aimeraient voir une chute du nombre d'emplois ou une diminution de la sécurité d'emploi, ou encore voir leurs salaires qui sont convenables actuellement tomber à 7 \$ ou 8 \$ l'heure. Les conservateurs peuvent penser que notre pays peut prospérer lorsque les travailleurs dans le secteur du transport aérien gagnent 7 \$ ou 8 \$ l'heure. Avec un tel salaire, un travailleur ne peut même pas s'acheter les biens et services dont il a besoin. Nous allons ruiner notre pays avec ce genre de proposition.